

# La responsabilité de la Communauté européenne à l'égard de l'Europe de l'Est

par Dusan Sidjanski (\*)

Quelle est la responsabilité de la Communauté européenne devant la révolution démocratique en Europe de l'Est ? La vague de fond des libertés démocratiques après avoir touché l'Amérique latine et l'Europe du Sud a emporté les structures rigides et inadaptées de l'Europe de l'Est. Déclenché par la réforme de Moscou au centre du système communiste, ce processus s'est répandu en s'accélégrant dans tous les pays socialistes de l'Europe de l'Est sans épargner par son effet de boomerang l'Union soviétique. La révolution démocratique, initiée en réponse à la révolution technologique par Gorbatchev lors du 27e congrès en 1986, a abouti par vagues successives à une rupture plus ou moins avouée avec le régime communiste et avec son économie dirigiste. La transition brusque, à la fois vers un pluralisme politique, une économie de marché et la liberté, se heurte à de multiples obstacles dont la crise économique n'est pas le moindre. Face à cette Europe soudainement libérée, quel peut-être le rôle de l'Occident et, au premier chef, de la Communauté européenne ?

## Le rôle de premier plan de la Communauté

Certes, son rôle de premier plan est déjà consacré. Les pays occidentaux, les Etats-Unis en tête, ont confié à la commission la tâche de coordonner les aides occidentales. De plus les Douze souscriront 51 % des 10 milliards d'écus du capital de la Banque européenne de reconstruction et de développement (B.E.R.D.). Mais, face à de nombreuses initiatives qui se manifestent en ordre dispersé, la Communauté pourra-t-elle

---

(\*) Professeur à l'Université de Genève et à l'Institut universitaire d'études européennes.

s'affirmer dans son rôle de leader si elle n'a pas la capacité de formuler une politique commune en contrepoint de l'emballlement et de la crise en Europe de l'Est ? S'il est vrai qu'elle constitue le principal pôle d'attraction et de référence, grâce à son union libre, sa dynamique économique et ses ressources humaines et matérielles, on peut se demander si son armature et sa compétence politiques sont à la mesure de sa responsabilité. D'autant que ce noyau, le plus puissant de l'Europe en formation, risque d'être déstabilisé à son tour à défaut d'une politique commune en regard de la réunification allemande. La négociation portant sur l'union monétaire entre les deux Allemagne exige à elle seule, si l'on veut éviter des déséquilibres, la mise en oeuvre en parallèle de l'union économique et monétaire entre les Douze. Les bouleversements à l'Est, joints aux effets de la réunification allemande, demandent une réponse, voire une initiative commune de la C.E. ainsi que l'accélération de ses processus d'union, singulièrement en matière de politique extérieure et de sécurité.

### L'union politique plus nécessaire que jamais

La dimension politique des changements à l'Est appelle d'urgence la consolidation de l'union politique timidement esquissée par l'Acte unique européen. C'est à cette condition que la Communauté sera en mesure de mettre en oeuvre une stratégie commune et d'aider efficacement les pays en transition démocratique. Cette stratégie visera à la fois à soutenir les efforts de démocratisation, à orienter et à coordonner l'ensemble des initiatives et des contributions, à éclairer et à canaliser les investissements publics ou privés ; elle évitera de détruire mais cherchera, au contraire, à encourager le développement de la coopération, des tissus de solidarité et des échanges en Europe de l'Est. En poursuivant ces objectifs, la Communauté contribuera à favoriser l'union des pays de l'Europe centrale ou de l'Est et à écarter la menace des nationalismes renaissants. Dans ce même esprit, la réunification allemande viendra s'inscrire tout naturellement dans une politique communautaire de restructuration de la sécurité européenne garantie à la fois par les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Communauté.

La crise du régime communiste est sans aucun doute l'événement le plus surprenant de ce siècle qui, selon certaines prophéties, devait s'engager dans la voie menant de manière

inéluçtable et irréversible vers le communisme. Or ce cours de l'histoire vient d'être renversé. A la recherche de son héritage culturel et de la démocratie vivante, plus d'un pays de l'Europe de l'Est frappe aux portes de l'Europe de l'Ouest. Dans ce mouvement de rapprochement, le Conseil de l'Europe offre, certes, une structure d'accueil générale, mais qui, faute de ressources, demeure insuffisante. A son tour, fondée sur les mêmes principes démocratiques, la Communauté est susceptible d'apporter une contribution complémentaire au plan politique grâce à ses ressources et ses expériences, au premier chef desquelles l'apport du Parlement européen et de ses groupes politiques. A ce titre, la Communauté pourrait susciter des échanges et des liens de collaboration entre fédérations et groupes politiques communautaires et leurs homologues appartenant à plusieurs pays de l'Est. L'idée directrice étant d'inciter les multiples partis traditionnels ou nouveaux à collaborer, voire à se regrouper par dessus les frontières. De même, inspirés par une volonté concordante, le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne s'engageraient à soutenir des projets d'union tel celui du président Vaclav Havel visant à créer une « fédération centre-européenne ». Cet objectif d'une union regroupant les pays en voie de démocratisation de l'Europe centrale et de l'Est – notamment la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie – pourrait, dès à présent, inspirer et, dans une certaine mesure, orienter les multiples actions d'aide et de soutien.

### Former les cadres et développer la solidarité

Afin de contribuer à la satisfaction des besoins urgents en cadres économiques, techniques et administratifs, une fondation européenne aura la charge de mettre sur pied un réseau de formation de cadres et d'organiser des cours ou des stages de formation. Elle devra aussi associer ces réseaux de formation aux divers programmes de la Communauté tels qu'Erasmus et Comett. En s'inspirant de l'esprit qui anime ces programmes communautaires, les initiatives et les institutions diverses auront pour objectif non seulement de stimuler les échanges mais aussi de promouvoir la collaboration sous la forme d'équipes multinationales. Dans la même optique, les cours de formation ou les stages organisés par les instituts de l'Europe occidentale seraient destinés de préférence aux cadres et aux fonctionnaires provenant de plusieurs pays de l'Europe de l'Est.

Pour les mêmes motifs, il serait souhaitable que la Fondation européenne pour la formation des cadres, ou une autre institution communautaire, assume la tâche de coordonner les actions de formation des instituts de management et des hautes écoles en fonction des objectifs de la coopération entre pays de l'Europe de l'Est et de l'apprentissage de la patrie européenne. Parallèlement à cet effort commun et coordonné de formation des cadres, des équipes de chercheurs et de techniciens de l'Est seront associées aux multiples programmes de recherche technologique ou scientifique de la Communauté et du programme Euréka.

La Communauté a depuis toujours soutenu les mouvements d'intégration dans diverses régions. Il est dès lors logique de s'attendre de sa part à une politique similaire à l'égard des pays de l'Est. A ce titre, deux exemples peuvent servir de référence : le Plan Marshall et la Banque interaméricaine de développement (B.I.D.). A l'instar de la B.I.D., la Banque européenne de reconstruction et de développement (B.E.R.D.) devrait prévoir des règles et des mesures pour des politiques futures attribuant la priorité à des programmes de développement communs, à des entreprises communes à participation de plusieurs pays de l'Est ainsi qu'à des projets transfrontaliers. Selon la méthode de Jean Monnet, il s'agit de promouvoir et de soutenir des oeuvres communes susceptibles de substituer la collaboration et la solidarité de fait aux conflits d'intérêts ou de nationalités. C'est ainsi que la B.E.R.D. contribuera non seulement à préserver des tissus d'échanges et de coopération existants, mais aussi à encourager par son soutien l'émergence de nouvelles structures de solidarité entre institutions officielles et initiatives privées.

#### **Le Plan Marshall, un exemple à suivre ?**

La surprenante sagesse des Américains a été de confier des responsabilités collectives aux pays bénéficiaires dans la répartition de l'aide de 12,4 milliards de dollars, soit environ 65 milliards d'aujourd'hui, pour les quatre premières années. En renonçant à attribuer des aides bilatéralement à chacun des pays occidentaux et à perpétuer de la sorte des rivalités, les Etats-Unis ont contribué, par leur stratégie associative, à la création de la première Organisation européenne de coopération économique, l'O.E.C.E. Tout en ayant pour fonction de répartir l'aide américaine selon un programme commun, l'O.E.C.E. a eu

un rôle déterminant dans la suppression des obstacles quantitatifs aux échanges entre ses membres ainsi que dans la promotion du rapprochement entre pays européens à peine sortis d'une guerre fratricide. Parallèlement au Mouvement européen, qui lui aussi a été soutenu par les Américains, l'O.E.C.E. a préparé le terrain sur lequel ont été érigées les premières Communautés européennes.

Aujourd'hui, la Communauté devrait se proposer d'oeuvrer selon les mêmes lignes directrices afin d'aider au rapprochement des pays de l'Est. En effet, par la coordination des aides et par les soutiens de la B.E.R.D., les investissements et les initiatives publics et privés seraient orientés vers un double objectif : faciliter la transition à la démocratie et à une économie concurrentielle en développant le secteur privé notamment ; renforcer les liens de solidarité entre les pays de l'Europe centrale et de l'Est tout en intensifiant leur coopération avec l'Europe de l'Ouest et la Communauté en particulier.

#### **Vers un accord multinational Communauté-Europe de l'Est**

Dans cette même perspective viendraient s'inscrire les relations économiques entre la Communauté et les pays de l'Est. Au lieu de passer des accords d'association spéciaux avec chacun des pays de l'Est, comme on vient de le proposer, la Communauté adopterait, tout en redynamisant entretemps les accords existants, la même stratégie qu'à l'égard des pays de l'A.E.L.E. en proposant, dès maintenant, une négociation multilatérale avec les pays de l'Est. Cette stratégie offrirait de multiples avantages à plus long terme. Elle inciterait tant la Communauté et ses membres que ses voisins et partenaires à mettre en oeuvre une politique globale à l'adresse de l'ensemble des pays de l'Est, plutôt qu'à pratiquer des opérations ponctuelles et souvent dispersées sinon concurrentielles. Cette stratégie cohérente fournirait une vision plus claire et à plus long terme aux investisseurs qui apparaissent assez hésitants à quelques exceptions près. Elle servirait aussi de cadre général aux diverses initiatives et aux politiques des gouvernements et des collectivités publiques. Tout en invitant les pays de l'Est à parler d'une voix dans leur négociation avec la Communauté, cette ligne de conduite contribuerait à éviter les rivalités entre les pays de l'Est dans leur course aux aides occidentales, aux investissements et aux concessions bilatérales de la

Communauté. Le but essentiel étant de ne pas détruire la texture de leurs liens et d'éliminer la menace des nationalismes renaissants, en soutenant les efforts d'union.

#### **Europe centrale, pilier d'une association paneuropéenne**

Les six pays de l'Europe centrale et de l'Est – Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie – qui participent à la formation de la B.E.R.D. dont ils seront les principaux bénéficiaires, seraient ainsi incités à se regrouper rapidement dans une Association pour la coopération et le développement (A.C.D.) sous le double effet de la politique d'aide de la B.E.R.D et de la stratégie de la Communauté. Sans cesser de faire partie du Comecon, transformé en une sorte d'O.C.D.E. de l'Europe de l'Est avec la participation de l'Union soviétique, la future A.C.D. serait amenée à s'associer à la Communauté européenne ainsi qu'à s'insérer progressivement dans l'espace économique européen. Ce grand espace se constituerait graduellement autour de son principal pôle qu'est la Communauté avec la participation des pays de l'A.E.L.E. et de l'A.C.D. Selon la méthode flexible de Jean Monnet, des noyaux plus intégrés pourraient se former à l'exemple du Benelux au sein de l'Organisation pour la coopération et le développement de l'Europe de l'Est.

Cette approche à la fois multilatérale et européenne vise à ouvrir la voie vers la création d'une Association de coopération paneuropéenne. Le développement des solidarités de fait et des institutions communes entre pays, peuples et régions de l'Europe fonderait les bases d'une sécurité durable. Avec la participation des Etats-Unis et de l'Union soviétique, et sous l'impulsion d'une Communauté européenne dotée d'une armature politique renforcée, les pays de l'Europe centrale et de l'Est seront mieux en mesure de poursuivre paisiblement la difficile transition à l'économie de marché et à la démocratie. Dans cet environnement de sécurité et de solidarité, les dessins d'union, à l'exemple de celui proposé par le président Havel, pourront s'épanouir à l'abri des menaces nationalistes ou des conflits frontaliers, suivant les principes fédéralistes du respect des diversités et des minorités. C'est là la plus durable garantie de démocratie et de développement dans cette Europe multiforme en quête de son union.

Dusan Sidjanski.

# L'EUROPE

EN FORMATION

**Un autre modèle  
de civilisation**

**La Communauté  
et l'Europe de l'Est**

**La politique européenne  
de la Hongrie**

**Homme  
ou humanité?**

ÉTÉ 1990

N° 278